

PROCIMMO SWISS COMMERCIAL FUND 56
(ISIN CH0295579269)

Emission de parts 2020

Bulletin de souscription

Document original à retourner à la banque du souscripteur.

Libération, enregistrement des titres, mode de paiement

Libération des parts souscrites

Au débit de mon compte no : _____

Auprès de : _____

Enregistrement:

Sur mon dépôt no : _____

Auprès de : _____

Par sa signature, le souscripteur confirme :

- être une institution de prévoyance professionnelle suisse exonérée d'impôts, une caisse des assurances sociales ou une caisse de compensation suisse exonérée d'impôts au sens de l'art. 56 let. e ou f de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD). (voir extrait de l'article ci-dessous);
- avoir pris connaissance du contenu du contrat de fonds en vigueur de PROCIMMO SWISS COMMERCIAL FUND 56;
- s'engager irrévocablement à régler le prix d'émission pour les parts souscrites à la date de libération prévue;

_____, le _____ 2020 _____
(Signature)

Coordonnées du fonds:

Banque dépositaire: Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne / Immo Desk, Tél : +41 (0)21 212 40 96

Direction du fonds : Solufonds SA, Signy-Avenex, Tél : +41 (0)22 365 20 70

Art. 56 LIFD (extrait)

Sont exonérés de l'impôt:

...

- e. les institutions de prévoyance professionnelle d'entreprises qui ont leur domicile, leur siège ou un établissement stable en Suisse et d'entreprises qui ont avec elles des liens étroits, à condition que les ressources de ces institutions soient affectées durablement et exclusivement à la prévoyance en faveur du personnel;
- f. les caisses indigènes d'assurances sociales et de compensation, notamment les caisses d'assurance chômage, d'assurance maladie, vieillesse, invalidité et survivants, à l'exception des sociétés d'assurances concessionnaires;

...